

COMITÉ SYNDICAL DU 29 MARS 2019 DÉLIBÉRATION N°08

Administration générale, conventions et marchés publics

Convention de partenariat avec l'Association Unis-Cité Hauts de France

Monsieur le Président expose,

L'Association UNIS-CITE Hauts de France a pour objet d'animer et de développer des programmes de service civique volontaire pour les jeunes, en leur proposant de mener en équipe pendant une période d'environ six ou neuf mois et à temps plein, des projets de service à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir, et une ouverture sur la citoyenneté.

Créée en 2001, Unis Cité Hauts de France est composée de 10 antennes dans la région à Lille, Valenciennes, Dunkerque, Lens, Béthune, Amiens, Beauvais, Saint Quentin, Calais et Coeur de Flandre.

Elle accueille cette année une promotion de plus de 500 jeunes en Service Civique qu'elle mobilise sur des actions d'intérêt général favorisant la cohésion sociale, la santé, la culture et le développement durable autour de plusieurs programmes mis en œuvre avec un ensemble de partenaires locaux, régionaux et nationaux.

Plusieurs de ces programmes correspondent aux thématiques qu'entend promouvoir le Syndicat, notamment dans le cadre de missions opérationnelles pour le fonctionnement de l'Observatoire éco-solidaire créé lors de la mise en place de la nouvelle tarification.

Par conséquent, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, en lien direct avec son délégataire, la Société SUEZ Eau France, propose de confier à cette structure des actions de sensibilisation, en vue de promouvoir :

- La valorisation de l'eau du robinet pour la boisson
- La préservation de la ressource
- Une approche collective de la sensibilisation à domicile

Le projet de convention détaille les actions envisagées avec en particulier deux actions spécifiques de sensibilisation d'un public dédié :

-La sensibilisation des animateurs de maisons de quartier

L'objectif des volontaires sera d'accompagner les professionnels de l'animation à adopter l'eau du robinet comme eau de boisson pour les bénéficiaires de leur structure.

-La sensibilisation des personnes précaires

L'objectif des volontaires sera de sensibiliser les personnes les plus fragiles à adopter l'eau du robinet comme eau de boisson et d'accompagner les foyers vers un gain de pouvoir d'achat. L'association Unis-Cité se rapprochera du « carrefour des solidarités » afin de proposer l'intervention des volontaires auprès de leurs bénéficiaires.

Unis Cité proposera au Syndicat des outils de suivi et d'évaluation des actions pour permettre de mesurer leur impact et ainsi favoriser leur réussite.

Par ailleurs, le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois pourra, dans le cadre de ce partenariat, solliciter Unis-Cité pour témoigner de l'efficacité des écogestes sur la facture ou de la qualité de l'eau de boisson, sur les thématiques de préservation de l'eau ou de l'eau de boisson.

Le champ d'action d'Unis-Cité concerne les communes de Grande-Synthe, Dunkerque, Fort Mardyck, Loon Plage, Hoymille, Saint Pol sur Mer et Bray-Dunes.

Le périmètre géographique de l'eau du Dunkerquois étant plus large, il est entendu que sur les communes sur lesquelles Unis Cité n'est pas sollicitée, SUEZ et le Syndicat de l'eau du Dunkerquois pourront accompagner les foyers par des actions similaires de médiation ou de concours.

Pour mener à bien ces actions, Unis-Cité Hauts de France sollicite du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois l'attribution d'un montant de 7 000 EUR pour l'année 2019 au titre du fonds de communication, défini au contrat de délégation par affermage relatif à l'exploitation du service public de l'eau potable conclu entre le Syndicat et SUEZ Eau France.

Vu l'avis favorable des membres du bureau en date du 29 mars 2019,

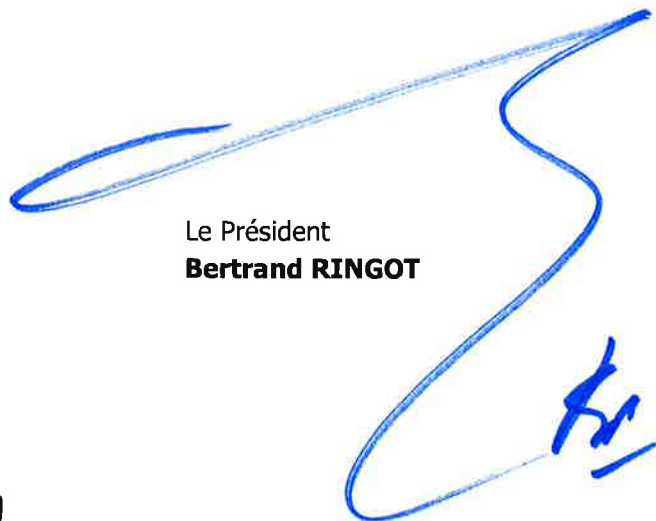
**Le Comité Syndical,
réuni en collège « Eau potable, eau industrielle, affaires générales »**

Où il ce qui précède et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- 1. D'accorder à l'Association Unis-Cité Hauts de France une subvention de 7 000 EUR pour l'année 2019, au titre du fonds de communication défini au contrat de délégation par affermage relatif à l'exploitation du service public de l'eau potable conclu entre le Syndicat et SUEZ Eau France, pour mener à bien les actions détaillées dans le projet de convention ci-joint ;**
- 2. D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention entre Unis-Cités, SUEZ Eau France et le Syndicat de l'Eau du Dunkerquois correspondante.**

Fait à Dunkerque,
le 29 mars 2019
Au registre sont les signatures



The image shows a large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'BRINGOT'. The signature is written over the text 'Le Président Bertrand RINGOT'.

Le Président
Bertrand RINGOT

Certifiée exécutoire par le Président
Compte tenu de la transmission en
sous-préfecture de Dunkerque

le : **05 AVR. 2019**

et de la publication le : **10 AVR. 2019**